

FICHE D'AUTOCONTRÔLE CHAUFFE-EAU SOLAIRE INDIVIDUEL À CIRCULATION FORCÉE, EN CLIMAT TROPICAL (RÉUNION)

Entreprise : Date de l'autocontrôle : / /

Tél. : Email :

Informations chantier

Client : Adresse :

Intervenant chantier Tél. :

Nom : Prénom :

✓ conforme ✗ non-conformité ○ sans objet

CONCEPTION

DIMENSIONNEMENT DES BESOINS

- 1 Le volume du ballon d'eau chaude doit être dimensionné selon les besoins du client (taille logement, nb de personnes, usage). □ □ □

IMPLANTATION DES CAPTEURS SOLAIRES

- 2 L'orientation des capteurs solaires est conforme aux préconisations : au Nord de -20° à +70°. □ □ □
- 3 Les capteurs sont posés dans le plan de la toiture. Dans le cas d'une toiture-terrasse, installer un support incliné à 15°. □ □ □
- 4 D'éventuels obstacles proches (bâtiment, arbre, ...) ne doivent pas faire d'ombre sur les capteurs solaires, pénalisant l'ensoleillement. □ □ □

ECHANGEURS

- 5 Les systèmes à échangeur doivent comporter un dispositif d'expansion prévu par le fabricant. Le circuit capteur des systèmes à échangeur doit être rempli par un fluide spécifique comportant un additif anti-corrosion protégeant l'échangeur. □ □ □

CHARGES STRUCTURELLES

- 6 Dans l'existant, les modifications des efforts et de la charge sur les structures dues à l'implantation des capteurs et du ballon doivent être prises en compte. □ □ □

IMPLANTATION DU BALLON

- 7 Si plusieurs possibilités existent pour l'implantation du ballon, privilégier l'implantation au plus près des points de puisage. □ □ □

CHARGES CLIMATIQUES

- 8 Les charges climatiques liées au vent doivent être prises en compte (lieu d'implantation, altitude, vitesse de vent, coefficient d'exposition). □ □ □

CHARGES SISMIQUES

- 9 Les charges sismiques doivent être prises en compte (zone sismique 2 ou 3, catégorie de bâtiment). □ □ □

PRÉPARATION DE CHANTIER

CONTRÔLE DES ACCÈS

- 10** L'entreprise doit vérifier la possibilité d'accès d'intervention sécurisé, et le cas échéant doit prévoir les dispositions de mise en sécurité pour le travail en hauteur. □ □ □

CONTRÔLE D'URBANISME

- 11** Le client doit avoir réalisé une déclaration préalable de travaux pour l'implantation des capteurs en toiture. □ □ □

CHOIX/COMMANDE DU MATÉRIEL

- 12** Le ballon et les capteurs doivent être conformes. □ □ □

TRAVAUX

FIXATION SUPPORT

- 13** Les supports des capteurs doivent être soit directement fixés sur les chevrons, liteaux ou pannes de la structure porteuse soit sur des chevêtres. □ □ □

COMPATIBILITÉ MATÉRIAUX

- 14** Les dispositifs de fixation doivent être adaptés à la toiture et ne créent pas de couple électrolytique. □ □ □

DIMENSIONNEMENT SUPPORT

- 15** Le châssis support utilisé doit être prescrit par le fabricant ou son dimensionnement doit être justifié. □ □ □

CONFORMITÉ ETANCHÉITÉ

- 16** Sur toiture terrasse existante : mettre en place des dalles béton (minimum de lest 100kg/dallemette) sur lesquelles seront fixés les capteurs. Sur toiture neuve, prévoir des plots béton avec relevé d'étanchéité. □ □ □
- 17** Les traversées de toiture des tuyauteries doivent être évitées, privilégier les passages en façade murale. □ □ □

RÉSEAUX EAU CHAUDE ET EAU FROIDE

- 18** La mise en œuvre des réseaux doit être conforme. Le multi couche et le PER sont interdits en toiture. Les réseaux EF et EC doivent être fixés en mural et en toiture. Présence de vannes EF et EC. □ □ □

EQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES HYDRAULIQUES

- 19** Les accessoires hydrauliques obligatoires sont présents et leur raccordement est conforme. □ □ □

EQUIPEMENTS RÉSEAUX

- 20** Dans le cas d'installation sans échangeur, les équipements doivent avoir la certification ACS. □ □ □

SÉCURITÉ DÉGAT DES EAUX

- 21** Si le ballon est implanté dans les combles : un bac de rétention doit être installé sous le ballon. □ □ □

SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

- 22** Une alimentation électrique doit être dédiée à la production d'eau chaude. □ □ □

RÉGULATION DE L'INSTALLATION

- 23** Un dispositif de régulation et des sondes de température permettant la mise en route et l'arrêt de la pompe de circulation doivent être installés conformément aux préconisations du fabricant. □ □ □

MISE EN SERVICE & RÉCEPTION

ESSAIS FONCTIONNELS

24	L'ensemble de l'installation doit être rincée, remplie, purgée.	☐
25	L'installation en eau sous pression est fonctionnelle et aucune fuite n'apparaît.	☐
26	L'ensemble de l'installation doit être réglée : débit, pression du réseau.	☐
27	Un limiteur de la température d'eau chaude est installé ET réglé aux conditions tropicales de température d'eau froide.	☐
28	La régulation solaire doit être paramétrée et vérifiée.	☐
29	Le démarrage et le fonctionnement de l'appoint (si présent) doit être vérifié.	☐
30	En service, les capteurs sont propres et ne présentent pas de trace de condensation.	☐

Commentaires

Point N° :

Point N° :

Point N° :

Point N° :

Point N° :

Point N° :

Point N° :

Point N° :

Point N° :

Point N° :

Point N° :

Point N° :

Point N° :

Point N° :

Retrouvez l'ensemble des
fiches d'autocontrôle sur :
www.pergola-outremer.fr/ressource/

